

L'assistance territoriale

Aménagement et équipement : une première approche méthodologique pour guider la mise en œuvre de votre projet.



Les domaines d'action des communes et EPCI sont multiples. Le contexte réglementaire, technique et financier complexe. Les collectivités n'ont pas toujours, en interne, l'ingénierie nécessaire pour intégrer toutes ces complexités et donner vie à leurs idées de manière efficiente.

SemBreizh propose un nouveau service d'assistance territoriale : une mission flash pour accompagner les collectivités dans la formulation de leur besoin, la méthodologie à adopter et leur donner les clés pour bien mener leur projet.

Un appui méthodologique

L'assistance territoriale, c'est une mission flash au cours de laquelle SemBreizh dispose d'un mois pour :

- Comprendre et formuler la problématique,
- Apporter une vision globale du projet et des enjeux,
- Fixer les étapes à suivre,
- Flécher les interlocuteurs à mobiliser,
- Établir une première approche chiffrée,
- Remettre une note synthétique.

Prendre les choses dans le bon ordre et appréhender, en amont, toutes les facettes d'un projet sont des clés de réussite !

Une prestation à coût fixe : 3 000 €

Une mission d'assistance territoriale coûte à la collectivité 3 000 € pour, a minima, 4 jours de travail de la part de nos équipes. A ces 4 jours s'ajoutent, selon le coefficient de péréquation de l'EPCI de rattachement calculé par la Région Bretagne, 1 à 4 jours de prestation gratuits pour la collectivité.

Ainsi, selon la localisation de la collectivité, un nombre de jours de production complémentaire est affecté, permettant de pousser plus loin l'analyse de la problématique.

Pourquoi choisir SemBreizh ?

L'aménagement territorial et la création d'équipements publics, de la définition du besoin à la livraison, sont nos cœurs de métiers. Un savoir-faire qui se traduit par :

- une maîtrise de la commande publique,
- une connaissance fine des problématiques territoriales et de l'écosystème,
- une expertise dans les domaines de l'aménagement et de la maîtrise d'ouvrage publique,
- une capacité à imaginer des montages opérationnels, juridiques et financiers adaptés,
- une aisance à mobiliser les dispositifs nationaux d'accompagnement,
- une capacité d'adaptation à toutes les tailles de collectivité,
- une approche responsable et durable, entre sobriété foncière, décarbonation, réemploi et insertion.

Quelques exemples de sollicitations d'assistance territoriale



Devenir de la friche Rochary à Châtillon-en-Vendelais (35)

- Vérifier l'adéquation du programme envisagé avec le marché actuel,
- Disposer d'un bilan financier prévisionnel d'opération,
- Connaître les montages juridiques possibles pour réaliser l'opération,
- Établir un calendrier prévisionnel de réalisation des études et des travaux.

Priorisation des actions d'aménagement au Juch (29)

suite à la réflexion engagée par la commune sur l'aménagement de son bourg et la création de logements :

- Préfigurer les opérations à mener dans le périmètre du bourg,



- Apporter des éléments d'appréciation et d'analyse aux différents intervenants des projets (ABF, Etat, Bailleurs...).

Mise en opérationnalité de la friche commerciale Kéréon à Quimper (29)

Suite aux études menées par la collectivité :

- Analyser la programmation bâtementaire,
- Vérifier le montage opérationnel et apporter une expertise,
- Challenger le bilan d'opération prévisionnel.

Contacts & informations

www.sembreizh.fr
 @SemBreizh

Côtes-d'Armor · Gaëlle Charrier
06 80 47 16 61 · 02 96 78 39 00
gaelle.charrier@sembreizh.fr

Finistère · Soulé Ba
06 42 57 40 75 · 02 98 43 15 14
soule.ba@sembreizh.fr

Ille-et-Vilaine · Solène Bohic
06 43 50 37 84 · 02 99 12 72 27
solene.bohic@sembreizh.fr

Morbihan · Sébastien Guyonvarch
07 72 77 89 57 · 02 97 64 78 90
sebastien.guyonvarch@sembreizh.fr